

***Journées du Patrimoine 2003  
vendredi 19 septembre, 20h30***

***Bayonne  
Auditorium C.C.I.***

***Conférence :  
« Langue et peuplement : le cas de la langue basque »***

*Au sujet de l'histoire de la langue basque et de ses apparentements*  
Intervention de Beñat Oyharçabal, IKER-UMR 5478

**L'Europe linguistique et la langue basque il y a 2000 ans.**

Je commencerai par faire le point sur l'état des connaissances relativement à la situation linguistique de cette partie du continent européen, à la période la plus lointaine dans le passé pour laquelle les données dont nous disposons permettent d'avoir un consensus fort parmi les spécialistes ; ce qui nous fera remonter, à 2000-2500 ans en arrière.

Les premiers éléments d'information concernant la langue basque datent du début de notre ère, la première mention qui en est faite se trouvant dans la *Guerre des Gaules* de César, si du moins on s'accorde à considérer, comme c'est le cas pour tous les spécialistes, que la langue des Aquitains dont César parle, pour l'opposer en particulier à celle des Gaulois, représente une variante d'une langue ancienne dont le basque actuel est le prolongement. Nous sommes alors 2000 ans en arrière par rapport au présent.

Si l'on prend pour référence les témoignages sur l'environnement linguistique européen de façon plus générale, on peut encore reculer d'environ 500 ans, époque pour laquelle existent déjà des écrits trouvés sur cette partie occidentale du continent. Quel est donc alors ce paysage linguistique ?

Observons d'abord qu'il est plurilingue. La diversité linguistique en famille de langues semble même plus grande qu'aujourd'hui. Comme on le sait, actuellement toutes les langues parlées en Europe, à l'exclusion du basque et de quelques langues d'Europe centrale dites finno-ougriennes (estonien, finnois, hongrois), sont des langues qui sont indo-européennes, c'est-à-dire que l'on admet qu'elles sont issues d'une langue commune que l'on reconstruit

abstraitement, dont le foyer d'origine serait situé plutôt dans les marges orientales du continent, et que l'on appelle l'indo-européen, car des langues parlées en Inde comme l'hindou ou, dans le passé, le sanscrit, en serait également issues.

Il y a 2000-2500 ans, les langues indo-européennes avaient déjà une place très importante dans l'hémisphère européen occidental. En dehors des langues germaniques et baltes du nord de l'Europe centrale, elles étaient principalement représentées dans l'ouest européen, d'une part, par les populations de langue celte qui occupaient les territoires allant de la Bohême jusqu'à la Gaule, les îles britanniques, et la péninsule ibérique dans sa partie occidentale, d'autre part par les langues dites italiques (incluant le latin) parlées dans la péninsule italienne. Enfin on doit noter la présence parmi ces langues du grec, en Grèce bien sûr, mais également dans divers établissements sur les côtes méditerranéennes.

Cependant, il existait également, en particulier dans la partie sud-ouest du continent, d'autres langues dont le témoignage nous est parvenu et qui n'étaient ni indo-européennes, ni d'ailleurs intégrables à une autre grande famille linguistique connue. Par exemple, il y a peu de témoignages de langues afro-asiatiques, c'est à dire grosso modo de la moitié nord de l'Afrique, sur ces territoires à cette époque, sinon pour le phénicien, sur la côte méditerranéenne, sans doute à la suite d'établissements créés pour le développement des échanges commerciaux. (Il est d'ailleurs probable que les écritures dites hispaniques, incluant notamment les caractères dans lesquels nous sont parvenus les textes en langue ibérique, sont issus de l'écriture phénicienne, présente dans la péninsule dès le 7<sup>ème</sup> siècle avant J.-C.) Quelles sont ces langues d'Europe non classables de manière fiable en l'état actuel de nos connaissances et qui, à la fin du premier millénaire avaient toutes –sauf le basque– disparu ?

Il s'agit notamment de l'étrusque, présent en particulier dans ce qui est aujourd'hui la Toscane, du ligurien au sud du Pô et dans le sud méditerranéen de la Gaule (bien que de façon précoce les populations de parlers celtes se soient imposées dans ces zones), de l'ibère qui est parlé dans l'est de la péninsule ibérique et dans le Languedoc, et enfin du basque, ou, si l'on veut, de l'aquitain, entre la Garonne et les Pyrénées. Il existe également le témoignage d'autres langues, sans doute non indo-européennes elles aussi, mais moins bien connues, comme le tartessien dans le sud de la péninsule ibérique, ou, peut-être, mais bien plus au nord, l'une des langues ayant été parlées par les populations dites pictes en Ecosse. Il va sans dire, par ailleurs, que l'on ne peut exclure l'existence d'autres langues non indo-européennes parlées à cette époque, à propos desquelles aucune information ne serait parvenue jusqu'à nous.

Tel était donc le paysage linguistique européen occidental il y a un peu plus de 2000 ans, c'est-à-dire à l'époque pour laquelle la documentation, bien que limitée, permet d'obtenir un certain consensus chez les spécialistes.

Cette base historique de deux millénaires, en œ qui concerne le basque, vaut aussi pour la connaissance de son aspect interne, c'est à dire de sa configuration à cette époque. En effet, si les textes basques proprement dits sont beaucoup plus tardifs (16ème siècle), grâce à la linguistique comparative et aux reconstructions qu'elle permet, il est possible depuis surtout une cinquantaine d'années et suite notamment aux travaux de K. Mitxelena décrivant la phonologie historique du basque, de se représenter le système phonologique de la langue (les sons qu'on y trouvait et la manière dont ils se combinaient) et même son type morphologique (la façon dont les mots étaient formés) avec une précision significative.

Les travaux réalisés depuis ont permis d'élargir les connaissances, mais les avancées réalisées se situent dans le prolongement direct des travaux précédents, dont la validité et la solidité ont été confirmées. Pour résumer, disons que l'analyse des inscriptions aquitaines, des emprunts latins, et des formes onomastiques médiévales attestées, permettent de se faire une idée assez précise de la physionomie générale que les mots basques avaient il y a deux mille ans : nous savons, par exemple, quelle était leur structure syllabique, quels types de sons ou phonèmes pouvaient être à l'initiale ou en finale de mot, ou les suites ou groupes de phonèmes possibles aujourd'hui, qui ne l'étaient pas dans la langue de cette époque.

Une telle référence est importante, car les apparentements proposés avec d'autres langues devront tenir compte de cet état passé de la langue, et exclure les vocables ou phénomènes linguistiques dont nous savons qu'ils sont apparus postérieurement.

### **Les apparentements classiques proposés pour la langue basque.**

Chacun sait que tout, ou à peu près, a été dit sur les possibles apparentements du basque depuis un siècle et demi. Si l'on s'en tient aux propositions envisagées par des linguistes, et présentant a priori un degré minimum de vraisemblance, les hypothèses les plus importantes ont été les quatre suivantes :

- hypothèse basco-ibérique ;
- hypothèse basco-chamito-sémitique ;
- hypothèse basco-caucasique ;
- théorie des substrats.

Les trois premières hypothèses ont été relativement bien étudiées, et sont pratiquement abandonnées aujourd'hui :

- La première propose que le basque aurait été apparenté avec la principale langue non indo-européenne présente dans son voisinage immédiat au moment de la romanisation, à savoir l'ibère, parlé dans la partie orientale de la péninsule. Cette langue que l'on sait déchiffrer depuis plus de trois-quarts de siècle n'est toujours pas comprise : donnée brute qui, en soi, est peu compatible avec l'idée d'une origine commune avec la langue basque, compte tenu en particulier que ces deux langues ont été en contact direct durant des siècles.
- La seconde, souvent conçue comme un prolongement de la précédente, suggérait que le basque (comme éventuellement l'ibère) aurait été une langue originaire d'Afrique du nord qui serait venue sur le continent européen, et serait apparentée aux langues caractéristiques de cette aire linguistique ; les travaux réalisés en ce sens (exercice auquel un chroniqueur basque comme Saint Pierre s'essaya avec un certain enthousiasme, en particulier lors de son séjour épiscopal en Tunisie les années 1930) se sont révélés peu productifs et l'hypothèse est désormais pratiquement abandonnée.
- La troisième, qui fut dominante chez les linguistes au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, associait génétiquement le basque aux langues du Caucase n'appartenant à aucune famille connue ; on supposait alors que ces langues du Caucase, plus d'une trentaine, étaient apparentées entre elles, bien que ceci ne fut en aucune façon établi. Cette vue est d'ailleurs écartée aujourd'hui, les langues du Caucase du sud, dites kartvèles, n'étant plus généralement associées au groupe des langues du Caucase du nord, et les efforts d'un chercheur polonais, J. Braun, poursuivis jusqu'à ces dernières années en vue d'établir des parentés basco-kartvèles s'étant révélés, aux yeux de la plupart des spécialistes, infructueux.

En matière de classification génétique des langues (c'est-à-dire suivant leur origine), seuls les arguments positifs importent, car il n'existe pas de procédure permettant de démontrer que deux langues ne sont pas apparentées. Or, dans le cas des trois hypothèses mentionnées ci-dessus, relativement bien étudiées au cours des dernières décennies, les éléments pouvant être rassemblés en vue d'un éventuel apparentement sont insuffisants pour permettre la formation d'un consensus minimum. On voit mal comment sur les bases

documentaires actuelles et dans le cadre méthodologique classique, il serait possible de redonner force à ces hypothèses.

La quatrième des voies d'analyse mentionnées plus tôt, dite des substrats, prend des formes et contenus variés et ressurgit régulièrement, bien que là encore les travaux réalisés jusqu'ici n'ont pas recueilli, ni chez les bascologues, ni les linguistiques spécialistes de comparaison historique, le consensus minimum qui permettrait de considérer cette démarche comme réellement productive. Contrairement aux précédentes, elle ne vise pas à reconstruire un état de langue antérieur commun avec d'autres langues comme dans le schéma de la classification historique classique des langues. Elle cherche plutôt à établir des traces de parenté, en supposant qu'aurait été conservés dans le basque des éléments issus du paysage linguistique européen ou eurasién ancien. Cette vue s'insère dans des scénarios où le basque aurait appartenu à un ensemble linguistique ayant occupé des territoires beaucoup plus vastes que ceux où il est historiquement attesté, de telle manière qu'il aurait pu hériter éventuellement d'influences diverses, ou bien, inversement, avoir laissé lui-même des traces dans d'autres langues, issues de ce même substrat.

Dans le passé on avait évoqué ainsi un substrat méditerranéen, et plus récemment, dans une thèse publiée en 1996, M. Morvan s'est efforcé d'établir des rapprochements avec les langues ouraliennes et paléoasiatiques parlées dans le nord du continent eurasién : cette démarche, qui visait à établir une coexistence du basque avec ces langues dans le passé, éventuellement une origine commune, n'a pas convaincu la plupart des spécialistes. La démarche d'un linguiste, ayant pour nom T. Venneman, dont les travaux ont connu récemment une certaine notoriété à la suite d'une publication parue dans la revue *Pour la Science*, est différente. Il s'appuie sur le corpus des noms de cours d'eau qui sont nombreux en Europe, entre les Alpes et la Baltique, à ne pas correspondre à un canon indo-européen. Les historiens des langues indo-européennes attribuent généralement cette particularité au fait que ces désignations appartiendraient à une couche de la langue correspondant à la vague de peuplement indo-européen la plus ancienne, et il n'est pas nécessaire, selon eux, d'analyser ces noms en renonçant à une attribution indo-européenne. Venneman, en désaccord avec cette vue, considère que ce corpus n'est pas indo-européen. Il y voit une trace de la langue pré-indo-européenne antérieure à la venue des Indo-européens, qui occupait alors une grande partie du continent, et dont l'euskara constituerait l'unique survivance en Europe. Il pense pouvoir expliquer la forme de ces noms de cours d'eau par le basque, ce qui prouverait le bien fondé et la fécondité de sa proposition. Cette hypothèse a reçu un certain écho médiatique du

fait de sa compatibilité avec certains scénarios du peuplement européen, évoqués par L. Quintana-Murci dans son intervention, et selon lesquels les Pyrénées auraient été une zone de refuge pour les populations d'Europe au moment de la glaciation. Malgré ce contexte général, sinon favorable, du moins compatible avec elle, la proposition de Venneman a été l'objet de sévères critiques tant de la part des bascologues, que des indo-européanistes, et n'a pas été agréée par les linguistes spécialistes.

### **L'hypothèse na-déné-caucasique des comparatistes multilatéralistes**

Toutes les hypothèses que j'ai mentionnées jusqu'ici, bien que généralement écartées, ont été défendues par des linguistes revendiquant en principe une méthodologie relevant de la linguistique historique classique. Tel n'est pas le cas de la dernière approche, qui se situe dans un cadre méthodologique différent, mis en place pour dépasser les limites liées à la méthode de comparaison historique classique. C'est l'hypothèse na-déné-caucasique avancée par des chercheurs comparatistes que j'appellerai ici multilatéralistes et dont les représentants les plus connus sont J. Greenberg et M. Ruhlen.

Dans cette vue, le basque appartiendrait à une famille de langues incluant, outre le basque, les langues du Caucase du Nord, les langues iénissiennes (langues isolées de la Sibérie situées à proximité du fleuve Iénissei, dont une seule, le ket, est vivante à ce jour), une autre langue isolée aux confins de l'Himalaya dans le Nord-Pakistan (burushaski), les langues sino-tibétaines (incluant le chinois, le birman, et le tibétain), les langues na-déné parlées en Alaska, dans l'ouest du Canada, et au Sud des Etats-Unis. On aura remarqué l'extraordinaire dispersion de cet ensemble partant des rives de l'Atlantique jusqu'en Alaska, et auquel il faut trouver une langue commune source. Le schéma général est alors le suivant selon l'interprétation qu'en a donné Ruhlen, le principal défenseur de ces thèses : la langue na-déné-caucasique correspond à celle des populations ayant occupé le continent eurasiatique avant que ne s'y installent les populations parlant l'eurasiatique (ce nom désignant une hypothétique macrofamille rassemblant notamment les langues indo-européennes, ouraliques, altaïques, et eskimo-aléoutes). Ces dernières se seraient imposées sur la plus grande partie du continent, quelques rares isolats ayant subsisté aux confins des Pyrénées, du Caucase et de l'Himalaya, en dehors de la Chine et de son pourtour. Cette idée a pu séduire certains anthropologues du Pays basque qui l'ont reprise avec un certain succès éditorial il y a quelques années. Au contraire, chez les linguistes spécialistes, qu'il s'agisse des bascologues du Pays Basque ou d'ailleurs, l'accueil a été, sans exception à ma connaissance, plus que réservé.

La thèse de l'apparentement na-déné-caucasique pour ce qui concerne le basque repose presque exclusivement sur les recherches d'un comparatiste multilatéraliste, J. Bengtson. A travers divers articles publiés dans les années 90, ce chercheur, qui n'est pas un spécialiste du basque, ni davantage des langues nord-caucasiques ou du burushaski, estime avoir établi cette parenté à travers notamment une série de correspondances lexicales entre le basque et des langues du Caucase du Nord et le burushaski. Il considère ainsi que ces langues forment un sous-ensemble qu'il dénomme basco-caucasique ou macro-caucasique, et il reçoit sur ce point le soutien d'autres multilatéralistes comme M. Ruhlen.

Je dois préciser que cet apparentement est sensiblement différent de l'hypothèse basco-caucasique classique ancienne, mentionnée plus haut et développée surtout dans les années 1940-1960, en particulier par un bascologue éminent, R. Lafon. En effet, outre le fait que les principes de méthodologie comparative étaient différents, ces comparatistes classiques prenaient en considération l'ensemble des langues du Caucase non apparentées à une famille connue. Cet ensemble, comme on l'a dit, incluait les langues dites kartvèles, dont le géorgien, et celles-ci jouaient un rôle important dans les tentatives d'établissement de correspondances basco-caucasiques. A l'inverse, les multilatéralistes rattachent les langues kartvèles à une autre macrofamille, et par conséquent, sur le plan du contenu également, les travaux entrepris dans chacun de ces cadres ne coïncident pas.

La plupart des spécialistes du basque qui ont eu à se prononcer sur les propositions des multilatéralistes ont porté une appréciation négative. Les critiques sont de deux ordres :

- La première concerne la légitimité de la comparaison dite multilatérale ou comparaison de masse dans l'établissement de la parenté génétique entre langues. Sans entrer dans des considérations techniques, disons que l'idée sous-jacente à cette démarche consiste à apparenter les langues par approximations successives à partir de la prise en considération de données portant sur un petit nombre de formes lexicales dans un grand nombre de langues (plutôt que l'inverse : grand nombre de formes dans peu de langues comparées). Le débat sur la légitimité de cette méthode est notamment apparue à propos de l'existence d'une macro-famille dite amérinde en Amérique, défendue par les multilatéralistes et dont J. Landaburu vous dira certainement un mot. Faute de temps, je n'aborderai pas ce point ici, et me limiterai à évoquer l'autre critique.

- La seconde critique concerne l'argumentation spécifique apportée pour établir la parenté basco-caucasique par J. Bengtson. Elle a été l'objet d'un examen aussi détaillé que destructeur, par un spécialiste de linguistique historique connaissant très bien la langue



basque, L. Trask, suivi d'ailleurs par d'autres spécialistes allant tous dans le même sens. Les correspondances entre vocables de même sens dans des langues différentes, pour être notées comme indiquant une parenté génétique, doivent exclure dans la mesure du possible les circonstances pouvant conduire à ce résultat pour d'autres raisons, comme par exemple l'emprunt, les formes onomatopéiques, la diffusion aréale (c'est-à-dire à travers le simple voisinage géographique). Cela exige d'abord une bonne connaissance de la langue et une grande rigueur dans la démarche de façon à éviter, ou du moins à réduire, les apparentements ayant une autre cause que l'origine commune des langues. Or, les multilatéralistes ont tendance à négliger ces éléments (objets chez eux d'une approche en termes statistiques), et c'est aussi le cas chez Bengtson, dont les propositions sont ainsi largement disqualifiées, du moins aux yeux des spécialistes des langues comparées.

Prenons un exemple, qui, je crois, peut être compris sans trop de difficultés et qui illustre le type de faits qui est sous-jacent à ces questions. Il existe en basque un terme *ukondo* signifiant 'coude'. Pour Bengtson ce mot doit être rapproché d'une base reconstruite pour le proto-caucasique de forme *\*q'HwĒnt-*. Le rapprochement est intéressant puisque dans les deux cas on retrouve une suite de consonnes de type /K-NT-/. Selon Bengtson, donc, le terme basque est à décomposer de la manière suivante : *u + kondo*, avec un préfixe *u-* à identifier, et une base reprenant le complexe consonantique indiqué (*k-nd-*). Pour un spécialiste du basque ceci est très surprenant, car le terme basque, de façon assez transparente, apparaît comme correspondant à un composé très différent de type *uko+ondo*, où *ondo* (un emprunt latin) indique l'idée de base ou de proximité, et où *uk(h)o* signifie 'avant-bras', comme l'indique Oihenart au 17<sup>ème</sup> siècle et comme on le voit dans d'autres composés tels que *ukabil* (< *uka+bil*) 'poing' ou *ukarai* (< *uka+garai*) 'poignet' (la variante *uka-* à partir de *uko* est régulière dans ce contexte, *bil* indiquant l'idée de réunion ou d'assemblage d'éléments, et *garai* celle de hauteur). La conclusion logique pour le spécialiste du basque est que l'analyse de *ukondo* proposée par Bengtson et le rapprochement basco-caucasique qui la sous-tend sont tout simplement faux. Le degré de fiabilité de l'analyse interne au basque dans l'examen de *ukondo* est en effet incomparablement supérieur à celui largement spéculatif résultant de l'appariement basco-caucasique. Pourtant les multilatéralistes refusent ce type d'argument et maintiennent leurs propositions lorsqu'elles fonctionnent dans le cadre méthodologique qu'ils ont défini.

Pour conclure, je voudrais dire un mot des rapprochements entre classification géogénétique, histoire des populations et classification linguistique. En effet, le principal



appui, souvent présenté comme une validation, qu'ont reçu les multilatéralistes dans leur démarche, provient des généticiens des populations, qui estiment que certains des regroupements proposés par les multilatéralistes correspondent à des phénomènes qu'eux mêmes mettent à jour dans leurs travaux de géogénétiques et d'histoire des populations. Je m'abstiendrai de commentaires sur ce point, parfois traité avec un certain optimisme par les géogénéticiens, notamment l'un des plus éminents parmi eux, L. Cavalli-Sforza. En effet, en ce qui concerne le basque qui nous intéresse ce soir, les propositions des comparatistes multilatéralistes ne trouvent aucune espèce de renfort dans les études de génétique des populations. De fait, si la population basque manifestait des caractéristiques hématologiques que l'on rencontre spécifiquement dans les populations du Caucase, de Chine ou du Tibet ou des indiens na-déné d'Amérique du Nord, l'hypothèse na-déné-caucasique et avec elle, *de facto*, la démarche multilatéraliste, trouverait dans la génétique des populations un appui d'autant plus significatif que selon la méthode comparative classique les bases linguistiques de cet apparemment sont très faibles (en fait, absentes, pour la plupart des bascologues). Mais tel n'est pas le cas. Comme cela nous a été expliqué par L. Quintana-Murci, les études génétiques montrent que la population basque présente statistiquement certains traits qui permettent de la caractériser en Europe, mais que de façon globale elle appartient à l'ensemble formé par les populations européennes en général, sans présenter aucune affinité particulière avec les populations parlant, par exemple, les langues sino-tibétaines.

Le principal divulgateur des thèses multilatéralistes, M. Ruhlen, relève d'ailleurs ce fait, et il en donne une explication qu'il résume dans une formule choc : *Languages dont have sex* (les langues ne font pas l'amour). Ce que veut dire Ruhlen, c'est qu'en se mélangeant des populations distinctes au départ acquièrent au cours du temps un patrimoine génétique commun et qu'il en est advenu ainsi avec les Basques dans le contexte européen, mais que si d'une langue commune naissent plusieurs langues évoluant durant des millénaires de façon séparée et sans contact aucun, malgré le passage des millénaires et les modifications que ces langues subiront, elles garderont la trace de leur passé commun. Cette dernière conjecture en réalité peut être trompeuse et créer de fausses perspectives. En effet, le principe d'une conservation des traces d'états anciens dans l'histoire des langues est sans substance si on ne dispose pas de procédures fiables permettant de mettre à jour ces traces, et d'abord de définir ce qui pourrait constituer de telles traces. C'est ce que la linguistique historique classique permet de faire, mais uniquement lorsqu'un certain nombre de conditions relatives aux langues comparées sont présentes. Imaginons que, du fait des vicissitudes historiques, seuls

parmi les langues indo-européennes aient subsisté, disons le breton, une langue celte géographiquement voisine du basque, et le bengali, une langue indo-iranienne évoquée par J-M. Hombert dans son exposé, et que nous ne disposions d'aucun témoignage des autres langues ou familles de langues indo-européennes (germaniques, latines, hellènes,...) et des autres langues celtiques pour le breton, ni des états anciens ayant donné lieu à l'apparition de ces deux langues, par exemple, du sanscrit pour le bengali. Il serait alors certainement impossible d'établir de manière convaincante que breton et bengali appartiennent à une même famille linguistique et représentent les prolongements (sans tenir compte des autres influences postérieures) d'une langue commune dont on pourrait reconstruire abstraitement les traits, en indiquant ensuite à partir de cette source virtuelle les évolutions subies au cours du temps par chacune des langues attestées.

Les rapprochements de longue distance proposés par les multilatéralistes en ce qui concerne le basque se heurtent à ce même obstacle, mais sur un écart de temps bien plus étendu que celui pouvant séparer breton et bengali de la langue commune dont tous deux sont issus : la récupération des traces des apparentements proposés par Bengtson et Ruhlen suppose en effet une absence de contacts durant de nombreux milliers d'années, car il faut remonter à une protolangue rassemblant langues iénissiennes, nord-caucasiennes, basque et burushaski, ayant précédé l'eurasiatique sur le continent. Combien de milliers d'années ? Nul ne saurait le dire, même approximativement, mais bien trop pour espérer, même si cette conjecture était historiquement exacte, un quelconque résultat significatif : il s'agit de distances devant lesquelles la linguistique historique actuelle se trouve tout à fait démunie, qu'elle n'est pas en mesure d'appréhender réellement, et auxquelles elle ne saurait donner aucun contenu scientifique. Circonstance dans laquelle il ne faut pas voir un motif de renoncement, mais une raison pour approfondir les recherches dans le cadre méthodologique classique (en pratique, la reconstruction interne dans le cas du basque, démarche par laquelle certaines pistes novatrices et fort intéressantes ont été initiées ces dernières années par J. Lakarra), et aussi, si possible, pour imaginer de nouvelles voies de recherche et expérimenter de nouvelles approches, lesquelles devront toutefois, à l'instar de l'hypothèse na-déné-caucasique, être soumise à critique et à évaluation.

\*\*\*\*\*